



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RN 134

Question écrite n° 43892

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la route nationale 134 entre Pau et le Somport. Selon des informations récentes, les crédits concernant les aménagements prévus sur la RN 134 seraient gelés. La décision de poursuivre les chantiers serait en attente d'arbitrage au ministère. La RN 134 est pourtant un maillon essentiel de l'axe européen E 7, et une route essentielle dans les échanges régionaux. Depuis l'ouverture du tunnel Somport, une dizaine d'accidents se sont déjà produits en raison notamment du retard pris dans la sécurisation et l'aménagement de cette route. C'est pourquoi elle souhaite lui rappeler l'urgence de débloquer les crédits nécessaires à l'achèvement des travaux d'aménagement sur la RN 134.

Texte de la réponse

Pour ce qui concerne les conséquences des gels budgétaires quant à la poursuite des travaux d'aménagement de la route nationale 134 en vallée d'Aspe, le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, a annoncé que, malgré les difficultés budgétaires qui ont conduit le Gouvernement à mettre en réserve 7 milliards d'euros de crédits, il a décidé de ne pas faire supporter de gel aux autorisations de programme envisagées pour la RN 134 en vallée d'Aspe.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43892

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2004, page 5249

Réponse publiée le : 5 octobre 2004, page 7773